APERÇU DU FONDS
29 juin 2023

Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie – Série F

Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée

Le présent document contient des renseignements qu'il est important de connaître au sujet du produit Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie – série F. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, vous pouvez contacter votre conseiller d'IG Gestion de patrimoine (« conseiller IG »), téléphoner à la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore visiter notre site Web au ig.ca/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération vos autres placements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	1270
Date de création de la série	12 juillet 2013
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2023	3,5 G$
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,44 %
Gestionnaire du fonds	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée
Gestionnaire(s) de portefeuille	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée Corporation Financière Mackenzie (sous-conseiller)
Distributions	Vers la fin de chaque mois
Placement minimal du ménage	50 $ au départ, tranches de 50 $ par la suite

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer un revenu courant stable en investissant principalement dans des titres de créance à court terme et des prêts hypothécaires sur des biens immobiliers réaménagés situés au Canada. En règle générale, le Fonds n'investit pas plus de 50 % de son actif dans des titres étrangers.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2023. Ces placements peuvent être modifiés.

Dix principaux placements (au 30 avril 2023)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8 %
2.	Province de l'Ontario 2,60 % 02-06-2025	3,5 %
3.	Gouvernement du Canada 4,25 % 01-12-2026, rendement réel	1,9 %
4.	FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie	1,1 %
5.	Province de l'Ontario 3,60 % 08-03-2028	1,1 %
6.	Gouvernement du Canada 2,50 % 01-12-2032	1,0 %
7.	Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,95 % 15-12-2025	0,9 %
8.	Province de l'Ontario 1,55 % 01-11-2029	0,8 %
9.	Financière Sun Life inc., taux var., 10-05-2032, rachetables 2027	0,6 %
10.	Province de l'Alberta 2,55 % 01-06-2027	0,6 %
	Pourcentage total des 10 principaux placements	15,3 %
	Nombre total de placements	386

Répartition des placements (au 30 avril 2023)

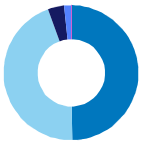

Répartition du portefeuille

Prêts hypothécaires	49,6 %
Obligations	44,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8 %
Fonds négociés en bourse	1,7 %
Titres de participation	0,1 %
Positions vendeur sur contrats à terme	-0,1 %

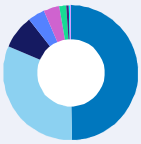

Répartition sectorielle

Autres	49,7 %
Obligations de sociétés	31,8 %
Obligations provinciales	8,0 %
Obligations fédérales	4,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8 %
Fonds négociés en bourse	1,7 %
Prêts bancaires	0,6 %
Supranationales	0,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,2 %
Obligations fédérales	0,1 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,1 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous ne récupérerez pas nécessairement le montant investi.

Niveau de risque

IG Gestion de patrimoine estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?* du prospectus simplifié du Fonds.

© Groupe Investors Inc. 2023

MC Les marques de commerce, y compris IG Gestion de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie – Série F

APERÇU DU FONDS
29 juin 2023

Quel a été le rendement du Fonds?

La présente section indique le rendement des titres de série F du Fonds au cours des 9 dernières années. Les rendements sont présentés après déduction des frais du Fonds. Ces frais réduisent les rendements.

Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement des titres de série F du Fonds au cours des 9 dernières années. Le Fonds a terminé 2 de ces 9 années à la baisse. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds au cours des dernières années. Elle n'est pas indicative du rendement futur du Fonds.

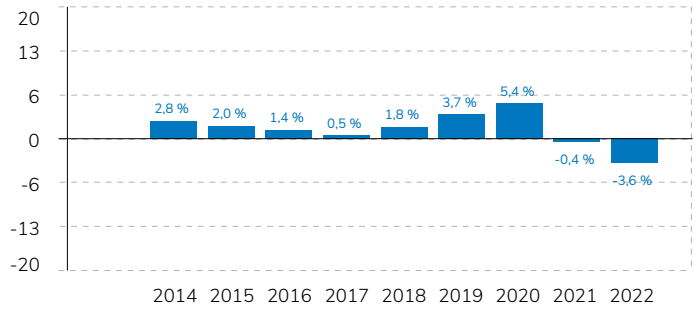

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Le tableau suivant présente le meilleur et le pire rendement des titres de série F du Fonds sur 3 mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer ultérieurement. Déterminez l'ampleur de la perte que vous êtes en mesure de tolérer à court terme.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de cette période
Meilleur rendement	2,9 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 029 $.
Pire rendement	-2,7 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 973 $.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 $ dans les titres de série F au moment de la création de la série aurait un placement d'une valeur de 1 177 $ au 30 avril 2023, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 1,7 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui tolèrent les risques associés à ce placement et qui :

- cherchent à obtenir un revenu à long terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu pour tout gain réalisé dans le Fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que le Fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

À noter que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions imposables du Fonds seront incluses dans votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

La section qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

En règle générale, aucune des options d'achat ne comporte de frais d'acquisition.

Si vous achetez des titres de la présente série du Fonds, IG Gestion de patrimoine pourra verser à votre conseiller IG une prime de vente pouvant atteindre 2,50 %. IG Gestion de patrimoine pourra verser à votre conseiller IG un montant supplémentaire pouvant atteindre 40 % de la prime de vente si ce dernier s'est joint à notre entreprise il y a moins de quatre ans.

Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie – Série F

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ces frais réduisent le rendement annuel de la série.

Au 31 mars 2023, les frais de la série totalisent 0,45 % de sa valeur, soit 4,50 $ par tranche de 1 000 $ investis.

	Taux annuel (en % de l'actif de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges d'exploitation (y compris les frais d'administration) de la série.	0,44 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations sur les placements de la série.	0,01 %
Frais du Fonds	0,45 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous conservez votre placement dans le Fonds. Elle couvre les services et les conseils que vous donne votre conseiller IG.

IG Gestion de patrimoine verse cette commission à votre conseiller IG. Elle est prélevée, en tout ou en partie, sur les frais de conseil et elle est établie d'après la valeur de votre placement. Son taux se situe dans une fourchette de :

- 0,41 % à 0,70 % par année (4,10 $ à 7,00 $ par année par tranche de 1 000 $ investis).

Si votre conseiller IG s'est joint à notre entreprise il y a plus de quatre ans, il pourrait recevoir un montant annuel additionnel allant de 0,06 % à 0,09 % de la valeur de votre placement (0,60 $ à 0,90 $ par tranche de 1 000 $ investis).

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais applicables à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais pour opérations à court terme inappropriées	Lorsque vous effectuez une combinaison d'achats et de rachats, y compris des échanges, dans les 30 jours suivant l'opération, ces échanges pourraient avoir un effet préjudiciable sur les investisseurs, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix de certains titres est fixé dans un autre fuseau horaire ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent. Nous pourrions vous imposer des frais de 2,00 % du montant de l'échange. Ces frais sont payables au Fonds.
Frais pour opérations à court terme excessives	Lorsque vous effectuez une combinaison d'achats et de rachats, y compris des échanges, dans les 30 jours suivant l'opération, ces échanges pourraient avoir un effet préjudiciable sur les investisseurs, et nous pourrions vous imposer des frais pouvant atteindre 2,00 % du montant de l'échange. Ces frais sont payables au Fonds.
Frais de rachat	Vous ne payez habituellement pas de frais de rachat quand vous vendez des titres du Fonds. Toutefois, si vous échangez votre placement dans un autre Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou un fonds de placement garanti contre un placement dans le Fonds et que votre placement était assorti de frais de rachat, nous pourrions vous imputer des frais de rachat qui peuvent s'élever à 1,5 % du montant du rachat. Si votre placement initial est devenu assorti de frais de rachat après le 30 juin 2016, les frais d'acquisition reportés restants seront annulés au décès du titulaire individuel (ou du dernier titulaire survivant dans le cas d'un compte conjoint).
Frais de conseil	Vous payez des frais de conseil directement aux placeurs principaux pour des conseils en placement et des services administratifs si vos placements sont détenus auprès d'eux. Les frais de conseil seront établis dans votre convention d'honoraires avec les distributeurs principaux concernés, qui peuvent vous offrir une réduction des frais. Veuillez communiquer avec votre conseiller IG pour obtenir de plus amples renseignements.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures qui suivent la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou d'engager une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez cependant agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un conseiller juridique.

Renseignements

Communiquez avec IG Gestion de patrimoine ou votre conseiller IG pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :
IG Gestion de patrimoine
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 2000
Montréal (Québec) H3A 2A6
1-800-661-4578

Ailleurs au Canada :
IG Gestion de patrimoine
447, av. Portage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5
1-888-746-6344

ig.ca/fr

Pour en savoir davantage sur les investissements dans des organismes de placement collectif, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.